



# Harcèlement moral psychique , atteinte à l'intégrité moral

Par **anguishcrisis**, le **24/02/2009** à **00:50**

Bonjour ,

Voilà je ne sais plus quoi faire, je suis au chômage indemnisé et je suis harcelé par le biais de gens qui sont très haut placés suite à une histoire très compliqués :

En effet j'ai voulu revoir une fille qui connaissait bien les médias , j'abrège l'histoire car elle est plus vaste , suite à trois ans de chômage et essayant de l'oublié ce qui était impossible car on m'a isolé et discrédité ..propos homophobe et injures suivis de menace . J'ai revus cette femme pour régler cette histoire il n'y a pas très longtemps lui expliquant pourquoi je voulais la voir et que je voulé que mon harcèlement cesse car je ne peux plus faire un pas sans que je sois victime d'intimidation pour protéger cette personne .

Or il s'avère aujourd'hui que les problèmes deviennent plus grave et prennent des proportions pour lesquelles je devrais porter plainte contre x car elle porte atteinte à mon intégrité psychique dans des proportions importantes.En effet cette histoire etant publique , elle me pose beaucoup de problèmes.

Exemple concret lié a cette histoire : il yà deux semaines j'ai échangé un numéro de téléphone avec une femme ou d'ailleur l'échange était d'une facilité extrême ce qui m'étonnait un peu ,mais quand je l'appelle elle ne répond jamais mais elle m 'appelle le jour de mon anniversaire en me faisant un amalgame vraiment flagrant avec la personne que j'ai cité au début de mon histoire,de plus elle me laisse des espèces de sms codés qui ne peuvent être ni plus ni moins que du harcèlement téléphonique (intimidation où plutôt harcèlement psychologique par le biais d'autre personnes)j'ai tous simplement l'impression que cette peronne se fiche de moi..et je crois bien que j'ai raison et pour cela je lui ai laissé un message clair et net.

Des personnes profitent de cette histoire pour me désavantager socialement et me ridiculiser jusqu'à que cela atteigne mon humeur et mon psychisme.

Je ne sais plus vraiment quoi faire et je ne peux pas me défendre car je n'ai pas d'emploi... je compte me diriger vers un avocat mais mes moyens ne me disposent pas , que faire est ce que ma démarche est la bonne?

Au jourd'hui j'ai des troubles du sommeil à cause de cette histoire et je suis devenu très agressif et irritable , cela m'acausé beaucoup de problème dans ma recherche d'emploi et je n'arrive plus à en trouver car des personnes influentes ne me verraient pas d'un bon oeil si je porter une plainte contre x !

A bientôt et merci pour vos renseignements

Par **cram67**, le **24/02/2009** à **11:15**

Bonjour à vous,

j'ai relu votre message trois fois, et j'arrive toujours à comprendre ce qu'il vous arrive.

Vous parlez de propos homophobes, lesquels ? êtes vous gay ? qu'appellez vous des sms de harcèlement ? quel type ? quel fréquence ? Quel type de pression subissez vous au quotidien ?

Pour que l'on puisse vous orienter et vous conseiller, il faut faire ressortir des éléments constitutifs d'infractions...

En l'espèce, il est un peu difficile ce comprendre ce qui vous arrive...si vous pouviez préciser ...

Sinon la réponse est simple, vous pensez subir du harcèlement, allez au commissariat. Mais si vous expliquez l'affaire de la même manière vous risquez d'avoir une fin de non recevoir.

Nous sommes tenu de prendre les plaintes certes, mais les plaintes au pénal dont les infractions sont constituées. Si ce n'est pas le cas, il n'y a pas d'infraction, donc on ne prend pas de plainte.

dans l'attente de votre réponse...